Zi de la Boitardière - Rue de St Règle
37400 AMBOISE / Tel. : 02 47 30 68 10
N° Siret : 487 709 727 00043 - Code NAF 8559A
Enregistré sous le N° déclaration d'activité : 2437 02541 37
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Votre satisfaction est notre priorité

Conditions générales de vente

applicables à compter du 1er juillet 2020

1. **Définitions**

Client : co-contractant de MK FORMATION
Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre MK FORMATION et le Client.
Formation interentreprises :
Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de MK FORMATION ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.
Formation intra-entreprise :
Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, de MK FORMATION, de tout tiers et/ou à distance.

2. Objet et champ d'application

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.
Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à MK FORMATION si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

3. Documents contractuels et modalités d'accès

Le Client reconnaît préalablement à la commande qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants de la part de MK FORMATION, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'action de formation à ses besoins.
Le Client déclare en outre avoir pris connaissance des prérequis de l'action de formation et atteste que le / les stagiaire(s) inscrit(s) répond(ent) parfaitement aux conditions d'accès.
Le client s'engage à déclarer lors de l'analyse des besoins les éventuelles situations de handicap qui nécessiteraient de la part de MK FORMATION des adaptations pédagogiques et matérielles.
MK FORMATION est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du contrat.
Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 du Code du travail et le décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018.
Tout participant sera considéré inscrit à la formation une fois la convention signée par le Client.
En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

4. Report / annulation d'une formation par MK FORMATION

MK FORMATION se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

5. Report / annulation d'une formation par le Client

Sauf accord contraire entre MK FORMATION et le Client, en cas d'annulation de commande ou de report de dates intervenant :
Le jour même : une somme correspondant à la totalité de la commande restera due par le Client.
Entre la veille et le 8ème jour calendaire précédant l'action de formation une somme correspondant aux frais engagés ne pouvant être inférieure à 25% du montant de la commande prévue initialement.
Entre le 8ème jour ou avant le 8ème jour calendaire précédant l'action, aucune somme ne sera due par le Client.

6. Remplacement d'un participant-Absence d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.
En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

7. Refus de former
Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Client et MK FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), MK FORMATION pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

8. Prix et règlements
Pour toute formation, un acompte minimum de 30% pourra être demandé au Client à la conclusion du Contrat. Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations
Tous les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Les factures sont payables à réception.
Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majoré de 3 % par mois après mise en demeure
Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.
En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

9. Règlement par un Opérateur de Compétences
Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur la convention ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.
Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.
Si MK FORMATION n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'Opérateur de Compétences au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement.
En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

10. Obligations et Responsabilité de MK FORMATION
MK FORMATION s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, MK FORMATION n'est tenue qu'à une obligation de moyens.

11. Obligations du Client
Le Client s'engage à :
- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à MK FORMATION, sans l'accord écrit et préalable de MK FORMATION ;
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de MK FORMATION.

12. Confidentialité et Propriété Intellectuelle
Il est expressément convenu que toute information divulguée par MK FORMATION au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de MK FORMATION. Le droit de propriété sur toutes les Informations que MK

FORMATION divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à MK FORMATION.

En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.
La divulgation d'Informations par MK FORMATION ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les Informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les Informations.
Par dérogation, MK FORMATION accorde au stagiaire, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. Le stagiaire a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de MK FORMATION ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. Le stagiaire n'a pas le droit, sauf accord préalable de MK FORMATION :
-d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
-de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
-de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
-d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

13. Protection des données personnelles
Dans le cadre de la réalisation des formations, MK FORMATION est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées éventuellement avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants…) pour le strict besoin des formations.
En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de MK FORMATION ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais règlementaires et à en informer MK FORMATION, en écrivant à l'adresse suivante : Bruno.boulogne@mkformation.fr.
Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, MK FORMATION s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, MK FORMATION s'engage à :
-Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations ;
-Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels. ;
-En cas de sous-traitance, MK FORMATION se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles.
-Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

14. Communication
Le Client autorise expressément MK FORMATION à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

15. Qualité et Traitement des Réclamations

Toutes les parties prenantes à l'action de formation (prospects, clients, stagiaires, apprentis, financeurs, intervenants) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de MK FORMATION :

- Oralement, par téléphone ou en face à face. Dans ce cas le Responsable de MK FORMATION devra la reformuler par écrit à l'interlocuteur et celui-ci devra la confirmer sous forme écrite dans les meilleurs délais.
- Par écrit par courrier à l'adresse de MK FORMATION ou par mail à bruno.boulogne@mkformation.fr.

Elle sera traitée et fera le cas échéant, l'objet d'une action d'amélioration continue.

16. Loi applicable et juridiction

Les Contrat et tous les rapports entre MK FORMATION et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Tours quel que soit le siège du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.